

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 11 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt trois, le onze septembre à dix sept heures trente, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du cinq septembre 2023, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2023D1-1-3-116

OBJET : RÉHABILITATION DE LA STATION D'ÉPURATION DE LA COMMUNE DE MALAUSE

AVENANTS DE MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX

Etaient présents :

Messieurs, BAYLET Jean Michel, TERRENNE Jean Paul, DELACHOUX Jean-Paul, RENAUD Olivier, DELFARIEL Eric, BENOIT Pascal, DOUSSON Bruno, RATTO Stéphane, Madame LE CORRE Christiane, Madame MAERTEN Marie Bernard, MERIEL Guy et BOYER Serge.

Absents excusés :

Madame Francine FILLATRE et Monsieur Jean DUPUY.

Assistait à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services

Jean-Paul DELACHOUX a été désigné secrétaire de séance

~~2023D1_1_3_116~~

**OBJET : RÉHABILITATION DE LA STATION D'ÉPURATION DE LA COMMUNE DE
MALAUSE
AVENANTS DE MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX**

La Communauté de Communes des Deux Rives a lancé une consultation relative à la réhabilitation de la station d'épuration de la commune de Malause, par voie de procédure adaptée ouverte, soumises aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Le Bureau Communautaire du 25 février 2023 a attribué ce marché à l'entreprise SAS MAANEO pour son offre de base et sa Prestation Supplémentaire Eventuelle 1 négociées, pour un montant respectif de 768 182,96 € HT et 23 583,03 € HT, soit la somme de 791 765,99 € HT.

La commission des plis s'est tenue le 04 septembre 2023 pour se prononcer sur cet avenant.

Cet avenant porte sur un changement de numéro Siret du titulaire du compte du marché.

En effet, l'entreprise SOGEA Sud Ouest Hydraulique de Villeneuve sur Lot a été transférée au profit de l'agence de Laroque Timbaut.

Il convient ainsi de prendre acte de la nouvelle adresse et du nouveau Siret de l'entreprise, à savoir :

Nom : SOGEO Sud Ouest Hydraulique

Adresse : Centre de Laroque Timbaut – Lieu dit « Le Bioule » – 47340 LAROQUE TIMBAUT –

SIRET : 525 580 197 00198

Le Président propose donc :

- de conclure cet avenant tel que détaillé ci-dessus ;
- de l'autoriser, ou son représentant légal, à signer ledit avenant et toute pièce y afférente.

AR Prefecture

082-248200016-20230911-2023D1_1_3_116-DE
Reçu le 12/09/2023

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

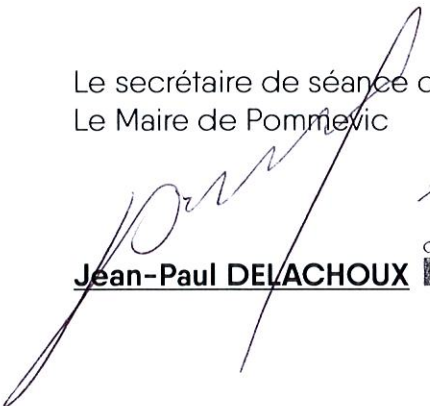
DÉCIDE

- de conclure cet avenant tel que détaillé ci-dessus ;
- d'autoriser le Président ou son représentant légal, à signer ledit avenant et toute pièce y afférente.

Fait à Valence d'Agen, le 11 Septembre 2023
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 11 Septembre 2023

Le secrétaire de séance désigné
Le Maire de Pommevic


Jean-Paul DELACHOUX



Le Président de la Communauté de
Communes des Deux Rives


Jean Michel BAYLET